

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

31 juillet 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de participation par l'intermédiaire du Fonds en gestion commune équilibré canadien VPI. Le 8 mai 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé d'Équilibré d'excellence canadienne à Équilibré canadien VPI, et le fonds sous-jacent est passé de Fonds de croissance du revenu Invesco à Fonds en gestion commune équilibré canadien VPI, et Dixon Mitchell Investment Counsel Inc. a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Avec ce changement, le niveau de risque du fonds est passé de modéré à faible à modéré risque. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre.

Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens d'actions

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Dixon Mitchell Investment Counsel Inc.

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à long terme, et qui recherche une exposition aux obligations et aux actions, qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et des cours boursiers, qui peuvent augmenter ou diminuer en peu de temps, a une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	38,2
Actions américaines	32,0
Obligations Domestiques	23,0
Unités de fiducies de revenu	3,9
Actions internationales	2,3
Espèces et équivalents	0,4
Obligations Étrangères	0,1
Autres	0,1



Répartition géographique (%)

Canada	62,7
États-Unis	32,2
Bermudes	2,8
Luxembourg	2,3

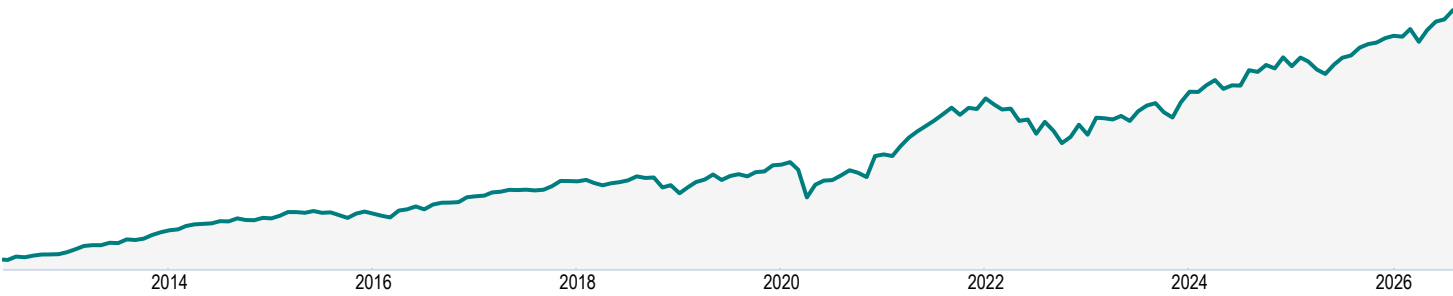


Répartition sectorielle (%)

Services financiers	25,3
Revenu fixe	23,0
Services aux consommateurs	12,6
Technologie	10,7
Biens industriels	8,2
Services industriels	6,0
Matériaux de base	5,3
Soins de santé	3,6
Énergie	2,5
Autres	2,8

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)

38 396 \$



CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

31 juillet 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 juillet 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Toronto-Dominion Bank	5,1	Écart-type	9,16 %
Royal Bank of Canada	4,4	Rendement du dividende	1,28 %
Visa Inc catégorie A	3,9	Rendement à l'échéance	3,70 %
Thermo Fisher Scientific Inc	3,6	Durée (années)	5,72
Dollarama Inc	3,6	Coupon	3,62 %
Alphabet Inc catégorie A	3,3	Cote de crédit moyenne	AA-
Microsoft Corp	3,3	Capitalisation boursière moyenne (millions)	781 556,6 \$
Berkshire Hathaway Inc classe B	3,2		
Alimentation Couche-Tard Inc classe B	3,0		
TFI International Inc	3,0		
Répartition totale des principaux titres	36,4		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
2,84	6,25	8,23	15,52	11,72	7,66	8,97	9,93

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
10,81	9,97	20,20	-14,56	29,00	5,61	18,54	-7,17

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 juillet 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
13,12 %	mars 2025	2,08 %	mars 2020	8,49 %	100,00 %	111	0

Actifs nets (millions de \$)
339,2 \$

Cours
38,40 \$

Nombre de titres
142

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE030I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

31 juillet 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Dixon Mitchell Investment Counsel Inc..

Commentaires sur les marchés

L'apaisement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient au cours du trimestre, notamment les progrès vers un cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran et l'amélioration de la stabilité dans le détroit d'Ormuz, a contribué à un renversement de tendance sur les marchés de l'énergie. Après avoir inscrit un solide rendement au premier trimestre de 2026, le secteur de l'énergie a reculé de 5,7 % au deuxième trimestre et celui des matériaux, de 10,75 %.

Les données sur l'inflation ont surpris, l'indice des prix à la consommation aux États-Unis ayant dépassé 4 %, ce qui a entraîné un changement des attentes du marché, qui sont passées d'une perspective de baisses de taux d'intérêt à celle de taux d'intérêt plus élevés plus longtemps. La réévaluation a exercé des pressions sur les placements sensibles aux taux d'intérêt. Par ailleurs, l'accélération soutenue des dépenses d'investissement liées à l'IA est demeurée un moteur clé du marché. Les actions liées aux semi-conducteurs et aux puces mémoire ont inscrit des rendements nettement supérieurs, les titres des micropuces et des puces mémoire ayant progressé de 148 % en moyenne, avec des hausses allant de 17 % pour NVIDIA Corp. à 263 % pour SanDisk Corp.

Rendement

TFI International Inc. a contribué au rendement du Fonds, ajoutant 84 points de base (pb), l'action de la société ayant inscrit un rendement de 35 % au cours du trimestre. De l'avis du sous-conseiller, l'amélioration du marché du fret à la suite d'une grave récession dans ce secteur, conjuguée aux synergies de coûts et de réseau et aux rachats d'actions massifs, a entraîné une réévaluation importante. Texas Instruments Inc. a avantaagé le rendement, ajoutant 92 pb grâce à un rendement de 57 %, soutenu par la demande de puces destinées à la gestion de l'énergie et aux régulateurs de tension utilisées dans les centres de données. La Banque Toronto-Dominion a favorisé le rendement, ajoutant 66 pb grâce à un rendement de 34 %, car les sources de revenus diversifiées issues des marchés financiers, de la gestion de patrimoine et de l'assurance ont dissipé les préoccupations antérieures à l'égard des répercussions des droits de douane et du rendement du crédit.

La sous-pondération des secteurs de l'énergie et des matériaux a contribué au rendement, les deux secteurs ayant fortement reculé. La sous-pondération des obligations a également été favorable.

Intercontinental Exchange Inc. a nui au rendement du Fonds, car l'assouplissement de la surveillance exercée par la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis a légitimé les contrats à terme perpétuels et les plateformes de négociation sur la chaîne en tant que concurrents du marché réglementé des contrats à terme, tandis que la hausse des taux a freiné la reprise des montages de prêts hypothécaires. Wheaton Precious Metals Corp. a miné le rendement, la faiblesse du cours de l'action étant liée à un repli des métaux précieux plutôt qu'à des problèmes d'exécution. Boyd Group Services Inc. a compromis le rendement, car la croissance des ventes de magasins comparables, de 1,7 %, a été inférieure aux prévisions à moyen terme de la société, qui étaient de 3 % à 5 %.

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

31 juillet 2026

La sous-pondération du secteur des technologies de l'information a nui au rendement, principalement en raison de la sous-pondération des puces à semi-conducteurs, qui a coûté environ 200 pb au cours du trimestre. La surpondération des actions américaines a également entravé le rendement, car les placements du Fonds aux États-Unis ont été à la traîne de l'ensemble du marché américain dans un contexte de forte croissance des bénéficiaires de l'IA.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a augmenté la pondération des obligations du Fonds, la faisant passer de 20 % à 24 %, tout en réduisant la pondération des obligations de sociétés et en améliorant la liquidité, afin de disposer de munitions en vue d'occasions futures. Il a ajouté Berkshire Hathaway Inc. en raison de son caractère défensif et de son évaluation. Le sous-conseiller a ajouté HEICO Corp., car l'amélioration des marges dans son segment des technologies électroniques a permis à l'action de la société de progresser de 30 % au cours du trimestre. Il a ajouté Domino's Pizza Inc., car la société continue de croître, d'accroître ses marges et de gagner des parts de marché, tout en affichant son plus faible ratio cours/bénéfice depuis 2012.

Le sous-conseiller a liquidé les placements dans Lowe's Cos., Inc. et réduit ceux dans Alphabet Inc.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, l'inflation aux États-Unis reste tenace, et la trajectoire prévue par le marché concernant la politique du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine est passée de réductions des taux d'intérêt à des taux d'intérêt plus élevés pendant plus longtemps. La situation au Canada semble quant à elle relativement favorable, car la croissance a repris de la vigueur et l'inflation de base s'est rapprochée de la cible. Le sous-conseiller oriente le Fonds vers des sociétés dont la capacité de gain pourrait s'avérer résiliente, quelle que soit l'évolution des taux d'intérêt et de la croissance.

Dans le cadre du mandat équilibré du Fonds, il a légèrement réduit le risque lié aux marchés boursiers et accru l'exposition aux obligations à mesure que les taux sont devenus plus concurrentiels. La durée des obligations demeure plus courte que celle de l'indice de référence, ce qui reflète l'opinion du sous-conseiller selon laquelle les taux à long terme pourraient continuer de comporter une prime de terme élevée. Du côté des actions, le Fonds continue de sous-pondérer les secteurs de l'énergie et des matériaux ainsi que les segments les plus surévalués du marché. Au Canada, les secteurs des produits financiers et des produits industriels demeurent les plus prometteurs aux yeux du sous-conseiller, soutenus par l'amélioration des conditions de crédit et une trajectoire de croissance intérieure plus favorable.

Les principales incertitudes que le sous-conseiller surveille comprennent la durabilité de l'inflation aux États-Unis, le rythme des ajustements de la politique de la Banque du Canada, le risque d'une nouvelle volatilité des prix de l'énergie découlant d'événements géopolitiques et la durabilité des dépenses d'investissement liées à l'IA.

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

31 juillet 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Équilibré canadien VPI 100/100 (SP2)

31 juillet 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [†]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

